



Des religieuses féministes dans les années 68 ?

Feminist women religious in the 1960s?

Anthony Favier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/9194>

DOI : 10.4000/clio.9194

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 59-77

ISBN : 978-2-8107-974-0

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Anthony Favier, « Des religieuses féministes dans les années 68 ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 29 | 2009, mis en ligne le 11 juin 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/9194> ; DOI : 10.4000/clio.9194

Des religieuses féministes dans les années 68 ?

Anthony FAVIER

Peut-on parler d'un féminisme des religieuses ? Les religieuses apparaissent souvent comme les plus aliénées des femmes ou comme des femmes à la féminité paradoxale puisqu'endossant d'antiques servitudes, érigées en vertus spirituelle – le voile, la clôture, l'obéissance –, ou bien encore, dirigeant des instituts de moralisation féminine du type des « Bon Pasteur »¹. Dans la suite des travaux de Claude Langlois sur l'essor des congrégations féminines au XIX^e siècle en France, on analyse plutôt la vie religieuse en terme de féminisation de la foi que de féminisme². La vocation religieuse catholique a permis, dans certains cas, de préparer l'action des femmes dans la sphère publique, notamment en promouvant des sœurs comme cadres moyens ou supérieurs d'hôpitaux, d'écoles ou d'œuvres de charité. Le temps des congrégations serait, selon Claude Langlois, un temps de transition dans la société française : « un moment où le statut des femmes, tant dans l'Église que dans la société, se transforme profondément. Entre la religieuse cloîtrée et la militante laïque se situe la congréganiste »³.

Au XX^e siècle, alors que la République organise l'éducation des filles, que ces dernières, mêmes catholiques, rechignent de plus en plus à entrer dans les ordres et préfèrent se marier, militer dans l'Action Catholique ou le syndicalisme chrétien, les congrégations féminines voient leurs effectifs stagner et leur dynamisme

¹ Pour une historiographie comparée de la vie religieuse féminine en France et dans les pays anglo-saxons à l'époque contemporaine : Talin 2002 ; Aubert 1974 et 1976 ; Tuinanga 1969.

² Langlois 1984.

³ Langlois 1984 : 643-648.

s'essouffler⁴. En somme, le XX^e siècle serait la confirmation sur le temps long d'une vie religieuse victime plus qu'actrice de l'émancipation des femmes dans la société française. Pourtant, les historiens réévaluent de plus en plus le rôle des femmes dans le champ du religieux. Des femmes capables de mener une action consciente pour améliorer leur sort même si elles sont souvent écartées de la gestion des affaires du sacré⁵. En Amérique du Nord, on reconnaît volontiers désormais le rôle non négligeable des religieuses dans la cité⁶. L'historienne québécoise Micheline Dumont a été la première à théoriser même la possibilité d'une « perspective féministe dans l'histoire des congrégations »⁷. De telles analyses sont-elles possibles dans le contexte français ? Sans répondre globalement, nous voudrions apporter ici quelques jalons en étudiant une période particulière de l'histoire des congrégations religieuses où les thématiques féministes de la société et les aspirations de certaines sœurs ont pu converger. Cette période située en amont et en aval du Concile Vatican II (1959-1965) témoigne pour les religieuses d'une crise de légitimité des modèles hérités et de la recherche de nouvelles façons de vivre l'état religieux féminin⁸.

Pour illustrer ce moment particulier, nous voudrions évoquer plus précisément les parcours de deux religieuses, une « apostolique » et une « contemplative », des années 1930 aux années 1970. Ils permettent de bien saisir les valeurs dont sont porteuses les femmes entrées en religion à l'époque d'une grande mutation de la place de femme dans les sociétés. Toutes deux sont intéressantes dans la mesure où elles ont eu une aura dans le monde des congrégations

⁴ Conséquences de la loi sur les associations de 1901. Pour indication, nombre de religieuses professes (ayant prononcé des vœux temporaires ou définitifs) en France : 1901 : 130 000, 1967 : 103 000, 1983 : 72 000, dont 53% ont plus de 65 ans.

⁵ Dubesset & Dermendjian 2002 : 6.

⁶ Talin 2002 : 159.

⁷ Dumont 1990 ; Dubesset & Dermendjian 2002 ; Juteau, Laurin & Duchesne 1991 ; Juteau & Laurin 1997 ; Danylewics 1988.

⁸ Cette perspective ne gomme pas le fait que l'événement central, dans les discours et les mémoires, reste bien souvent pour elles le Concile et les possibilités d'ouverture qu'il a créées.

féminines engagées dans de profonds changements : la première, sœur Jeanne d'Arc (1911-1993), une dominicaine, qui a animé plus de 400 formations de religieuses des années 1950 aux années 1980 et la seconde, sœur Françoise Vandermeersch (1917-1997), auxiliaresse du Purgatoire, célèbre pour ses engagements militants publics après Mai 68. Évoquer le parcours de ces deux femmes, c'est retracer également la chronologie d'une séquence qui permet l'éclosion, puis l'élaboration d'un féminisme en religion qui critique le sort inégal réservé aux religieuses dans l'Église, mais qui s'estompe progressivement à la faveur de la crise catholique qui suit l'*aggiornamento* français⁹.

Deux engagements religieux : milieu, formation, vocation

Les deux religieuses dont nous avons choisi de retracer le parcours appartiennent à la même génération. Elles sont nées avant la Première Guerre mondiale et choisissent la vie religieuse dans les années 1930. Jacqueline de Chevigny, Sœur Jeanne d'Arc en religion, naît en 1911 dans une famille de la noblesse lorraine d'un père officier de cavalerie¹⁰. Françoise Vandermeersch naît en 1917 dans une famille de riches industriels du nord de la France. Elles choisissent toutes deux d'entrer en religion dans une période où les congrégations féminines apparaissent de moins en moins capables de répondre aux attentes de l'élite féminine catholique. Les deux religieuses connaissent dans leur jeunesse un parcours similaire qui les conduit d'une famille pieuse et catholique à la prise de voile à la suite d'une rencontre qu'elles estiment intime, personnelle et absolue avec le Christ¹¹. Jacqueline choisit pour vivre sa vocation une congrégation

⁹ Pelletier 2002.

¹⁰ Causans 2000.

¹¹ Voici les derniers mots du journal civil de Jacqueline : « Christ, vous savez que je n'ai rien. Si vous voulez que je sois votre épouse, c'est vous qui m'enverrez la robe nuptiale. Je suis celle qui n'est pas. Mes mains sont vides. J'ai péché. Je puis tout en Celui qui me fortifie », in Causans 2000 : 89. Françoise Vandermeersch est revenue plusieurs fois sur l'origine de sa vocation notamment dans son ouvrage : Vandermeersch 1976.

plutôt contemplative, les dominicaines des Tourelles, dont elle intègre le noviciat en 1931¹².

Françoise, quant à elle, entre en 1937, à l'âge de vingt ans également, dans la congrégation des Auxiliatrices du Purgatoire sous le nom de Sœur Marie-Edmond. Des périodes de postulat et de noviciat des deux religieuses, on sait très peu de choses, c'est par excellence un temps de coupure et de silence qui laisse peu de sources. Si, dans ses récits autobiographiques postérieurs, Françoise Vandermeersch semble avoir plutôt assez facilement vécu son temps de formation religieuse, la correspondance de Sœur Jeanne d'Arc témoigne d'une période difficile en raison de graves problèmes de santé et de l'attente imposée par ses supérieures avant de l'admettre à la profession religieuse¹³. Entrer au couvent doit signifier pour les deux jeunes filles accepter, dans un premier temps, toutes les règles propres aux congrégations religieuses féminines de l'entre-deux-guerres : confessions régulières, directions de conscience, clôture et soumission en tout point de la vie aux « directoires » et « coutumiers » qui règlent dans les moindres détails les emplois du temps, les habits, les comportements et visent à maintenir les religieuses dans la modestie et l'humilité.

Passé leur temps de formation, les deux religieuses abordent leurs premières responsabilités et missions apostoliques. Leurs parcours illustrent bien les mutations que connaît alors le monde religieux féminin dans la période pré-conciliaire : accès aux études et à un savoir critique en vue d'une meilleure adaptation de la vie religieuse au monde moderne. Cette période, à bien des égards, sera essentielle dans l'éclosion d'une critique de genre dans la mesure où elle permet l'acquisition par les deux femmes de manière différente, d'un savoir critique en théologie. Dans l'après-guerre, en effet, l'épiscopat français, face à la grave crise des vocations, s'inquiète et pousse les congrégations de femmes à « faire preuve de compréhension à l'égard de la jeune fille chrétienne telle qu'elle est aujourd'hui ». Cette dernière « par ses études et par son travail, dans sa famille comme

¹² Période de formation et de discernement précédant la profession des vœux définitifs.

¹³ Causans 2000 : 92.

dans sa paroisse [...] a été entraînée à prendre des initiatives, à revendiquer des responsabilités ; elle a connu un genre de vie plus personnel et plus libre »¹⁴. Ce texte marque chronologiquement le début d'un réformisme discret de la part des évêques français qui demandent aux congrégations, de développer de meilleures conditions de vie et d'hygiène, et surtout de procurer une meilleure formation théologique et spirituelle¹⁵.

Sous le pontificat de Pie XII (1939-1958), cette entreprise, relayée et encouragée par Rome, promeut un mouvement de « rénovation adaptée » des ordres et congrégations religieuses avec une attention particulière aux ordres et congrégations de femmes¹⁶. La constitution de l'Union des supérieures majeures de France (USMF) en 1955 accélère le renouvellement¹⁷. Sœur Jeanne d'Arc appartient pleinement à cette génération de sœurs dont le niveau doctrinal s'élève et qui peut faire de sa vie religieuse une vie de réflexion et de travail intellectuel, à rebours de la foi très sensible et peu instruite qu'avait pu exalter une certaine vie religieuse féminine au XIX^e

¹⁴ Archives diocésaines de Cambrai, secrétariat de Monseigneur Chollet, 2 B 88. *Recommandations aux Révérendes Mères Supérieures Générales des Congrégations Féminines à la suite de l'Enquête faite par NN.SS. Les Évêques de France sur la crise du recrutement*, lettre imprimée annexée au procès-verbal de la 48^e Assemblée des Cardinaux et Archevêques, 15-17 mars 1949.

¹⁵ Archives de l'Église de France, 7 CE 55, rapport préparatoire à *la Recommandations aux Mères Supérieures...*, 1949.

¹⁶ *La Documentation Catholique*, 1950, 1106, Paris, la Bonne Presse, et 1957, 1268. En clôture de l'année jubilaire 1950, Pie XII demande au Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux (c'est-à-dire le cardinal en charge de la vie religieuse dans la Curie) de réunir à Rome un congrès international, qui se tient du 26 novembre au 8 décembre, pour l'adaptation des religieux aux temps actuels. Il sera suivi d'un second en 1957. Les religieuses, même les supérieures générales, sont exclues des débats, mais occupent une place importante dans les sujets traités.

¹⁷ Schil *et al.* 2005 : à travers ses assemblées générales, l'Union promeut une vie religieuse en offrant des sessions de formations, des publications ou, sur un plan plus pratique, en organisant une caisse de mutuelle pour couvrir les frais de santé des congrégations vieillissantes.

siècle¹⁸. Avant son entrée au couvent, Jacqueline de Chevigny avait obtenu un baccalauréat en 1927 (mention bien). Le choix de l'habit dominicain apparaît pour la jeune fille comme le meilleur moyen de concilier son désir profond de vie religieuse et son goût prononcé pour les travaux intellectuels. Cela est d'autant plus vrai que la congrégation où elle entre (congrégation des dominicaines (de Sainte Marie) des Tourelles) est l'une des rares de l'entre-deux-guerres à proposer des études doctrinales analogues à celle des ordres masculins ou des séminaires (trois ans de philosophie, quatre ans de théologie)¹⁹. Après la prononciation de ses premiers vœux (1949), la dominicaine est envoyée au couvent de l'Épiphanie à Soisy-sur-Seine, très proche géographiquement et intellectuellement de celui des dominicains du Saulchoir, un des hauts lieux de la théologie française pré-conciliaire catholique²⁰. Durant cette période, la religieuse commence à publier ses premiers articles dans des revues théologiques. Excellente helléniste, elle acquiert un certain renom dans le milieu des biblistes par la qualité de ses traductions. A ce titre, elle est l'une des rares femmes à participer à la première édition de la *Bible de Jérusalem* en 1955²¹. L'expertise biblique et doctrinale de sœur Jeanne d'Arc est rapidement requise pour les congrégations engagées dans le renouveau promu par Rome. A partir de 1951, elle organise des sessions de formation à Soisy pour les responsables de congrégations religieuses. Elle prend alors conscience des nombreux problèmes que traversent les congrégations. Sœur Jeanne d'Arc collabore également à la collection du Cerf consacrée aux « problèmes de la religieuse d'aujourd'hui » dans les années 1950. On lui confie

¹⁸ Archives historiques du Diocèse de Paris, Fonds Monseigneur Brot (supérieur ecclésiastique de l'USMF), 1 R 14 1. En 1953, les religieuses reçoivent pour la première fois le droit d'étudier à l'Institut catholique de Paris et de se préparer – dans des classes séparées toutefois – aux certificats de philosophie thomiste et d'Écriture Sainte. *Rapport préparatoire de Mère Sainte-Elizabeth pour le deuxième Congrès des États de perfection*, 1957 : présidente de l'USMF elle enregistre dans ce rapport les progrès réalisés depuis la mise en place du renouveau adapté en France.

¹⁹ Causans 2000 : 15-16.

²⁰ Sur le paysage intellectuel de ce modernisme catholique des années cinquante : Fouilloux 1998.

²¹ *Bible de Jérusalem*, Éditions du Cerf, 1955.

ainsi en 1952 la rédaction d'un ouvrage sur la chasteté et, en 1954, un autre sur le problème de la formation.

Sœur Marie-Edmond n'a pas une formation intellectuelle aussi poussée que la dominicaine et son approche théologique est beaucoup moins érudite. Elle a arrêté ses études secondaires très tôt et possède pour seul diplôme celui de directrice de colonie. La religieuse récusera toute sa vie le titre d'intellectuelle catholique et aime à se définir elle-même comme « analphabète en théologie »²². En septembre 1951, l'auxiliaire, qui jusque-là se consacrait principalement à l'animation de patronages et de colonies dans un quartier pauvre de Roubaix, est appelée à la maison-mère de la congrégation à Paris. Ses supérieures la choisissent pour assurer la publication d'une revue pour la congrégation. La sœur s'improvise alors éditorialiste de la revue *Échanges* qui, bien plus qu'un bulletin ordinaire de congrégation pour les sœurs et leurs associés, devient un des organes les plus originaux de l'époque du dialogue entre la pensée catholique et les idées contemporaines²³.

Vatican II, espoirs d'un réformisme catholique et discours féministe en religion

C'est dans un monde religieux féminin français, certes vieillissant, mais mieux formé intellectuellement, qu'intervient le second Concile du Vatican (1959-1965) qui accélère le rythme et élève le niveau d'exigence des mutations. Le décret de rénovation de la vie religieuse *Perfectae Caritatis* donne véritablement aux congrégations une possibilité de changement en ordonnant, dans chacune d'entre elles, la convocation d'un chapitre général exceptionnel qui doit réviser tous les éléments de la vie religieuse. Les congrégations prennent elles-mêmes en main la rénovation de leur mode de vie en redéfinissant la nature de leur projet et leur charisme propre. Il permet la simplification du costume, son abandon dans certaines circonstances, rend possible l'accès au travail salarié ainsi qu'au

²² Vandermeersch 1976 : 124.

²³ La particularité d'*Échanges* est son souci d'offrir un regard chrétien sur des thèmes d'actualité en ouvrant les colonnes à des théologiens, des témoins et en donnant des bibliographies.

syndicalisme, et desserre la notion de clôture pour les congrégations apostoliques²⁴. Les compétences éditoriales de sœur Jeanne d'Arc et de sœur Marie-Edmond les amènent à prendre place dans l'abondante littérature post-conciliaire de langue française. Dès 1964, sœur Jeanne d'Arc signe un ouvrage qui est, à la fois, la synthèse de toutes ces réflexions issues des stages de formation qu'elle anime et un appel à la rénovation à la lumière du Concile en cours : *Les Religieuses dans l'Église et le monde actuel*. Sœur Marie-Edmond signe en 1965 un ouvrage au projet quelque peu similaire : *Religieuses, pourquoi ?* qui lui vaut d'être appelée à collaborer à l'importante collection du Cerf, *Unam Sanctam*. Cette dernière propose l'édition française des textes conciliaires ainsi que des articles de commentaires rédigés par des théologiens. Sœur Marie-Edmond signe ainsi plusieurs textes dans le volume consacré à *Perfectae Caritatis* dirigé par le père Congar. Les autorités ecclésiastiques sont alors pleinement disposées à travailler avec les deux femmes qui apportent une expérience et une parole de religieuses dans les réformes en cours.

Discours féministes en religion

Si les deux religieuses s'attachent surtout à réfléchir sur le renouveau de la vie religieuse dans leurs écrits, la question du rapport des sexes est loin d'être absente ou marginale, bien au contraire, comme si le Concile avait ouvert une brèche à des revendications qui n'attendaient que cela pour jaillir. On peut dire que Vatican II a posé les fondements théologiques d'un féminisme chrétien catholique assumé voire revendiqué. L'encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII en 1963 voit ainsi comme un « signe des temps » l'entrée des femmes dans la vie publique²⁵. Cet enseignement est directement repris par les pères conciliaires. La constitution dogmatique *Lumen Gentium* reconnaît ainsi qu'il ne saurait y avoir d'inégalité entre hommes et

²⁴ *Perfectae Caritatis*, Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, *Vatican II l'intégral*, édition bilingue révisée, Paris, Bayard, 2002 : 517-538.

²⁵ Jean XXIII, encyclique *Pacem in terris*, 11 avril 1963, 43, texte original consultable en ligne sur le site du Vatican : http://www.vatican.va/holy_father/john_xxiii/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem-fr.html.

femmes dans le Christ et dans l'Église. Enfin, la constitution pastorale sur l'Église et le monde de ce temps, *Gaudium et spes*, y voit même une exigence universelle²⁶.

Pour nos religieuses, la formulation de demandes de type féministe n'est donc pas un acte de sédition, mais se situe pleinement dans l'*aggiornamento* en cours. Ainsi peut-on lire sous la plume de sœur Jeanne d'Arc dès 1964 : « Je crois connaître assez de religieuses, et de tous les bords, et de tous les pays, pour pouvoir assurer que nous toutes nous désirons notre promotion beaucoup plus encore que nul ne peut la désirer pour nous »²⁷. On retrouve la même idée chez sœur Marie-Edmond : les religieuses catholiques sont à la charnière de leur histoire en accédant à leur émancipation. À ses yeux, l'un des apports essentiels du christianisme, est qu'il postule l'égalité des hommes et des femmes. Comment admettre alors que l'Église ait sécrété historiquement des institutions reconduisant l'infériorité des femmes ? Sœur Marie-Edmond avance l'idée d'une acculturation trop profonde dans des sociétés patriarcales :

Si l'Église a toujours reconnu l'égalité de dignité de l'homme et de la femme dans sa doctrine, dans sa pratique, par contre, dans ses lois et sa pastorale, elle a aussi toujours plus ou moins adapté les images et les manières de vivre des sociétés et des peuples dans lesquels elle s'insérait. Elle a donc véhiculé les concepts des sociétés judéo, gréco- romaines au point qu'elle a parfois, et aujourd'hui encore, difficilement distingué la pure doctrine des ses applications pratiques possibles²⁸.

Le Concile Vatican II s'insère, selon Sœur Marie-Edmond, dans ce processus historique pour rappeler qu'un nouveau travail d'acculturation est nécessaire alors que la condition des femmes en Occident change :

La question du rôle et de la fonction de la femme dans l'Église ne peut être détachée de l'évolution de cette même femme et, plus exactement de l'évolution de l'homme et de la femme dans le monde. L'Église n'est pas

²⁶ *Vatican II l'intégral*, 2002 : 268-269, « Égalité essentielle de tous les hommes entre eux et justice sociale », *Gaudium et spes*, §29.

²⁷ Jeanne d'Arc (sœur) 1964 : 118-119.

²⁸ Il s'agit toutefois d'un écrit postérieur : F. Vandermeersch, « Les Femmes dans l'Église », éditorial, *Échanges*, 96, mai 1970.

un musée de formes de vie archaïque mais un peuple en marche vers le Royaume de Dieu dans une cité terrestre²⁹.

Sur un plan concret, les deux sœurs déclinent toute une série d'aspirations que l'on peut qualifier de féministes. Elles sont attachées tout d'abord à ce que les congrégations se débarrassent de leurs nombreuses règles contraignantes. Ces dernières relèvent selon elles d'une spiritualité de la règle entendue dans un sens trop étroit. Sœur Marie-Edmond pointe du doigt l'obéissance pensée comme passivité devant l'ordre donné, sans action critique, et comme soumission en tous points aux supérieures ecclésiastiques. Elle interroge la pertinence de l'ouverture du courrier par les supérieures ou l'impossibilité dans certaines congrégations de garder un secret à titre privé³⁰. La religieuse doit être capable d'un discernement personnel qui ne la soumette pas en permanence à des instances de contrôle comme une enfant³¹. Ce manque de confiance à la capacité de discernement personnel de la religieuse est d'autant plus problématique que dans l'esprit même du Concile, il importe que ces dernières accèdent au partage des tâches apostoliques dans les organismes de pastorale ecclésiastique.

Sœur Marie-Edmond, qui reprend son nom au lendemain du concile, n'hésite pas à critiquer également, dans un éditorial d'*Échanges* de 1969, la double morale qui peut entourer vies religieuses masculine

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Marie-Edmond (sœur) 1967 : 256, « Selon des conceptions anciennes, il est d'usage que le courrier des sœurs soit ouvert et lu avant de leur être remis. Continuer dans ce sens va à contre-courant de cette majorité reconnue aux femmes dans la société occidentale. Cet usage qui a pu avoir sa raison d'être en d'autres temps, compromet cette éducation à la responsabilité dont nous avons parlé plus haut ; il risque de conduire les Sœurs à des comportements infantiles, alors qu'il convient qu'elles sachent porter leurs charges : de plus, cet usage scandalise, à juste titre, les laïcs qui écrivent aux religieuses, car il constitue parfois une violation du secret des choses confiées ».

³¹ Marie-Edmond (sœur), 1967, 256-257 : « Il arrive qu'on entende des Supérieures parler d'une religieuse de trente ans, en la qualifiant de « petite enfant ». Cette « petite enfant », ou regimbera, ou gardera une attitude puérile, faussement obéissante, qui n'a rien à voir avec l'enfance spirituelle requise pour l'entrée dans le Royaume. »

et féminine particulièrement en ce qui concerne de problème de la clôture :

Nombreux sont les moines que le fait de remplir des tâches apostoliques, d'entretenir des relations familiales ou amicales, conduit en tout bien tout honneur en dehors de la clôture³². Mais on trouve inimaginable qu'une moniale quitte son monastère pour prendre un repas en famille ! Le sexe transforme certains actes de licites en illicites dans des règles pourtant inspirées par les mêmes fondateurs³³.

La question de la différence de traitement entre religieux et religieuses dans l'Église se double chez sœur Jeanne d'Arc d'une réflexion sur les conditions différentes de formation des prêtres et des religieuses. Elle questionne tout particulièrement le système d'enseignement de la théologie catholique réservé aux seuls prêtres. Quant aux rares religieuses qui accèdent aux études théologiques dans les universités catholiques, la dominicaine est une partisane de la mixité au nom de l'égalité de niveaux :

C'est une question que je voudrais pouvoir formuler : pourquoi les jeunes religieuses ne pourraient-elles pas suivre, pour toutes les matières communes, les mêmes cours que les aspirants au sacerdoce ? Ces jeunes gens et ces jeunes filles étaient à côté sur les bancs de l'Université. Du jour où ils se décident à se donner au Seigneur, voilà que s'établit entre eux un cloisonnement de fer. Pourquoi ne pourraient-ils pas suivre ensemble des cours de dogme et d'Écriture Sainte ?³⁴

Ce questionnement aboutit assez naturellement à la critique « à qualité égale, reconnaissance inégale » qui dénonce les barrières interdisant aux religieuses d'accéder aux postes de professeurs : « On se demande aussi pourquoi une religieuse spécialiste de grec ou d'histoire de l'Église ne pourrait pas être professeur de tous ensemble ? – en déchargeant par là un prêtre pour un ministère proprement sacerdotal »³⁵.

³² Voir Gerhards, 1998 : article « clôture ». Le décret *Perfectae caritatis* de 1965, tout en desserrant l'étau de la clôture pour les congrégations à vœux simples qui ont des œuvres extérieures d'apostolat, conserve la spécificité féminine de la clôture pontificale des moniales (article 12).

³³ Vandermeersch Françoise (sœur), novembre 1969, « L'Armure de David », éditorial, *Échanges*, 93 : 2.

³⁴ Jeanne d'Arc (sœur) 1964 : 225, note 38.

³⁵ Jeanne d'Arc (sœur) 1964 : 225.

Cette réflexion renvoie sûrement à une certaine frustration qu'a pu connaître la dominicaine, l'une des plus brillantes exégètes de sa génération, mais qui n'a jamais accédé à une chaire officielle dans les universités ou les séminaires catholiques. Plus généralement, les deux religieuses aspirent à une meilleure reconnaissance de leur action par les prêtres, à une volonté de travail avec eux dans la poursuite d'un idéal commun, et à un accès à des responsabilités communes et partagées dans l'animation des communautés³⁶. Ni l'une ni l'autre n'abordent toutefois la question du sacerdoce. Sœur Jeanne d'Arc récuse toute volonté de « mettre en question le magistère ecclésial. Ni non plus de refuser ou d'éliminer l'enseignement masculin et sacerdotal »³⁷ et croit plutôt à une complémentarité des sexes dans l'Église fondée sur la différence de fonction. On relève peu de critiques directes à l'encontre de l'institution mais plutôt des appels, plus ou moins patients, à des réformes institutionnelles. Chez les deux femmes, on trouve la même confiance dans la capacité de changement des institutions catholiques dans la voie qu'a ouvert le Concile³⁸.

Néanmoins, dès cette époque, Sœur Marie-Edmond se distingue par la part grandissante de ses engagements publics. Le féminisme d'inspiration chrétienne qu'elle défend ne se veut pas cantonné à la seule sphère des communautés engagées dans le travail d'*aggiornamento*. En répondant à un certains nombres de sollicitations, elle accepte d'être une interlocutrice entre le monde des médias et la vie religieuse. En 1967, elle collabore, en tant que conseillère technique, avec Eliane Victor, réalisatrice de l'émission de télévision *Les femmes aussi*, qui consacre un numéro de son magazine aux

³⁶ Archives de l'USMF/CSM, série BI commission épiscopale des religieuses, pochette B I 17. Le Bourgeois Armand, Aperçu sommaire de l'enquête auprès des religieuses, Assemblée prêtres-évêques, Pentecôte 1969.

³⁷ Jeanne d'Arc (sœur) 1964 : 226.

³⁸ Vandermeersch, éditorial, *Échanges*, 96, mai 1970 : Pour la religieuse, il faut se garder de « vouloir immédiatement fixer les formes nouvelles ou établir les lois de situations non encore vécues, mais, comme le recommandait Jean XXIII ayant le courage de risquer l'entrée dans des situations nouvelles (à titre expérimental), animées par la foi et fondées dans l'humilité ».

religieuses³⁹. Mais c'est surtout à l'occasion de la sortie du film « la Religieuse » de Jacques Rivette en 1967, adapté de l'œuvre de René Diderot, que sœur Françoise Vandermeersch se distingue dans le paysage religieux par ses prises de position. Alors que le ministre de l'Information, Alain Peyrefitte, et l'Union des supérieures majeures, devant l'inquiétude des religieuses et des parents d'élèves des écoles catholiques, s'étaient mobilisés vainement pour interdire le tournage du film, la religieuse, appelée à siéger à la commission de censure, ne se déclare pas choquée par le film et s'oppose à toute restriction⁴⁰. Pour elle, s'opposer signifierait mentir quant à l'existence des cloîtres mondains du XVIII^e siècle et donnerait l'impression que la vie religieuse n'a pas changé depuis⁴¹. Les médias se saisissent de la religieuse pour en faire un personnage dont ils apprécient l'audace et le mordant⁴². Cette exposition médiatique ne va pas sans susciter quelques critiques dans les rangs catholiques contre une religieuse qui sort d'une posture humble et s'oppose à la décision des supérieures majeures⁴³. On peut aussi lire cet événement comme un des premiers actes de dissidence de la sœur qui, en donnant son avis sur la licéité d'un produit culturel, s'empare d'un des aspects du magistère ecclésial.

³⁹ « Voici la servante du Seigneur », *Les Femmes aussi*, Eliane Victor (productrice), ORTF, diffusion : 12 décembre 1966, disponible sur le site : <http://www.ina.fr/archivespourtout/index.php>.

⁴⁰ Vandermeersch 1976 : 14-15. Sur les péripéties entourant la sortie du film de Jacques Rivette et le rôle de sœur Françoise Vandermeersch, voir Aziza 2007.

⁴¹ Vandermeersch 1976 : 14, « Qu'il était stupide et dangereux de laisser croire, dans la France du XX^e, que la vie des religieuses, puisse ressembler, par quelque côté que ce soit, à celle des cloîtres mondains du XVIII^e. Or, on le laissait croire en réagissant comme si l'on se sentait visées ! »

⁴² Laurentin 2006.

⁴³ Vandermeersch 1976 : 2, « On m'a souvent reproché par mes interventions, de jouer à la vedette ; j'ai simplement voulu, chaque fois, communiquer un tout petit quelque chose des Évangiles – je ne vois pas pourquoi une religieuse, pourquoi une femme ne parlerait pas haut et fort dans l'Église ».

Le devenir différencié de deux vocations à l'épreuve de la crise catholique

Si le Concile a rendu possible l'éclosion d'un discours de type féministe et a permis la mise en place de nouvelles constitutions qui diminuent les injustices les plus criantes (fin de la clôture stricte pour les apostoliques, plus grande autonomie, accès rendu possible au salariat, généralisation des études supérieures, accès aux chaires de facultés catholiques et aux fonctions pastorales), le travail entrepris n'empêche pas la vie religieuse d'entrer peu à peu dans la « crise catholique » avec son lot de questions, de tensions et d'incertitudes à l'intérieur des congrégations et de l'Église. *L'aggiornamento* ne permet pas, en effet, l'endigement de la crise des vocations, mais, au contraire, semble entraîner une fragilisation des congrégations religieuses qui connaissent une explosion des demandes de sorties. Ces dernières peuvent venir de sœurs dont la vocation se révèle fautive dans un contexte de forte évolution de l'Église, mais aussi de déceptions nées des lenteurs de l'après-concile qui poussent certains éléments plus dynamiques à partir. De 1969 à 1972, 2 235 religieuses (dont 60% de professes définitives) quittent la vie religieuse, ce qui représente un bond de 120% par rapport à la période de l'immédiat après-concile 1965-1968. Dans la seule période 1969-1972, l'effectif des religieuses françaises se rétracte brutalement de 8% donnant des arguments à ceux qui dénoncent la « génération défroquée » née du Concile⁴⁴. D'un point de vue institutionnel, la prise en charge de la congrégation des religieux par le conservateur cardinal Mauro en 1963 rend également plus délicat l'expression des tendances féministes dans les congrégations. Enfin, la convergence possible entre le féminisme d'inspiration chrétienne et de son homologue laïc est également brutalement freinée après la publication par Paul VI de l'encyclique *Humanae Vitae* (25 juillet 1968) qui condamne le recours à la contraception chimique⁴⁵.

Dans ce contexte tendu, que devient le discours optimiste des deux religieuses ? C'est ici que le parcours des deux femmes semble

⁴⁴ Luchini Albin (père), *Les Religieuses en France en 1973, Évolutions enregistrées depuis l'enquête nationale de 1969*, USMF, 1973.

⁴⁵ Pelletier 2002 : 39-45 ; Sevegrand 1995.

se différencier. Si sœur Jeanne d'Arc continue de développer son réformisme modéré au cours des sessions à Soisy et la publication d'articles⁴⁶, passé le Concile toutefois, les travaux de la dominicaine s'orientent principalement vers l'exégèse biblique et la publication d'ouvrages d'érudition. Sœur Jeanne d'Arc, au prix d'un labeur exceptionnel, édite une concordance biblique et une nouvelle traduction des Évangiles plusieurs fois republiées⁴⁷. Que deviennent ses préoccupations féministes ? Pour une bonne part, la dominicaine se satisfait des réformes demandées par *Perfectae Caritatis* dont il ne faut qu'attendre les effets. Dans un ouvrage de 1970, *J'attends la résurrection*, elle témoigne de la même fidélité à l'Église et de la même confiance dans l'institution à changer. Les demandes de réforme laissent le pas à des réflexions d'ordre plus spirituel. Elle n'entre jamais en dissidence contre ses supérieurs religieux ou ecclésiastiques, et on ne trouve pas dans ses travaux de trace d'opposition aux freins posés par Rome au réformisme conciliaire. Le parcours de la dominicaine témoigne plutôt de la progressive mise en sourdine des préoccupations nées autour de Vatican II à la différence de sœur Françoise Vandermeersch dont le militantisme va grandissant.

Comme pour d'autres acteurs catholiques de cette époque, la guerre du Vietnam est la matrice d'un engagement politique grandissant qui l'amène à être observateur de Pax Christi au Vietnam et à critiquer l'impérialisme américain dans les colonnes de la revue *Échanges*⁴⁸.

En ce qui concerne plus spécifiquement ses conceptions féministes chrétiennes, on retrouve la même trajectoire vers le militantisme. Elle s'engage dès sa fondation en 1970 dans la branche parisienne de l'association « Femmes et Hommes dans l'Église ». Cette dernière est alors la seule association française à œuvrer spécifiquement à la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'Église et la société. On retrouve dans ce mouvement de nombreux

⁴⁶ Causans 2002 : 448-455. Au final, plus de 60 articles et 411 sessions de 1951 à 1986.

⁴⁷ Jeanne d'Arc (sœur) (éditeur scientifique), *Concordance de la Bible, Nouveau Testament*, Paris, Desclée de Brouwer, 1970. Jeanne d'Arc (sœur) (éditeur scientifique), *Les Évangiles*, Paris, les Belles-Lettres, 1986-1990. (édition finale).

⁴⁸ Rousseau 2002 ; Guyot 2001 : 156.

intellectuels chrétiens avec qui elle a collaboré et beaucoup échangé dans sa revue : Jean-Marie Aubert⁴⁹, Marie-Thérèse van Lunen-Chenu qui préside l'association, ou Suzanne van der Meersch⁵⁰. L'acte de foi chrétien de sœur Françoise se fait inséparable de son combat pour une plus grande égalité hommes-femmes dans l'Église. Dans un des numéros de la revue de l'association, qui commémore les premières années d'existence du groupe, elle peut ainsi écrire :

Dans l'Église, je suis rentrée dès ma naissance par mon éducation familiale : "je suis née dans l'eau bénite" [...] Au long des années, il m'est apparu que ce bassin d'eau bénite géré par des maîtres nageurs masculins n'était qu'un contre-témoignage de la véritable communauté ecclésiale. En réalité, l'Église ce sont tous ces hommes qu'ils soient masculins ou féminins⁵¹.

À ses yeux, le sexisme est de plus en plus un contre-témoignage évangélique. Le parcours de sœur Françoise est également celui d'une grandissante inadéquation entre ses aspirations et les possibilités que lui laisse sa vocation dans sa congrégation et dans l'Église. Les critiques vives qu'elle reçoit, notamment de ses supérieures, en raison de ses engagements publics et politiques créent en elle un profond malaise. Dans son autobiographie de 1976, elle témoigne de la grave crise personnelle traversée dans l'après-1968 :

Quand la supérieure m'a dit qu'elle n'acceptait pas mes options, que la vie religieuse ne permettait pas de tels choix. Je fus ébranlée. Je me disais que c'était justement dans ce elle ne risquait rien⁵².

Sœur Françoise, dans la dernière partie de sa vie, renonce, non sans souffrance, à la vie communautaire. Au-delà des années 1970, son engagement se fait plus discret surtout après son départ de la revue *Échanges*. Comme d'autres acteurs de la crise catholique, son action militante a été un chemin de sortie des formes traditionnelles de l'engagement religieux catholique.

⁴⁹ Auteur de plusieurs ouvrages sur le féminisme et l'antiféminisme chrétiens.

⁵⁰ Elle anime l'antenne bruxelloise d'« Hommes et femmes en Église ».

⁵¹ Sœur Françoise, « Femmes et hommes dans l'Église », *Bulletin international*, 8, 1975 : 8.

⁵² Vandermeersch 1976 : 100.

Ces deux religieuses nous offrent finalement deux visages de ce qu'a pu être le féminisme en religion autour des années d'*aggiornamento* conciliaire même si elles ne sauraient résumer à elles seules la multitude d'expériences et de situations vécues par les religieuses françaises dans leurs congrégations. Leurs trajectoires montrent combien il est difficile d'isoler l'histoire religieuse d'une histoire plus sociale et comment le rapport de genre, problématique qui s'impose dans les années 68, peut s'y exprimer de manière particulière. Ces deux religieuses qui se pensaient d'abord comme femmes, tout en étant en harmonie avec leur vocation religieuse, ont cherché à mettre des mots sur une situation d'injustice, selon elles de plus en plus criante, en posant un regard chrétien sur leur situation. Elles ont développé des outils de réflexion originaux pour penser la promesse du Christ à tous les baptisés. Sœur Jeanne d'Arc a finalement, comme beaucoup de religieuses, choisi l'obéissance. Elle s'est détournée de ses préoccupations féministes après la mise en place de réformes conciliaires qui réduisaient les écarts les plus criants, à une époque où des questions d'un autre ordre, notamment démographique et pastoral, l'emportaient dans les congrégations. Sœur Françoise a préféré s'engager dans le militantisme féministe voire politique, comme d'autres religieuses de sa génération, jusqu'à remettre en cause son engagement initial dans les ordres. L'une et l'autre s'éteignent dans les années 1990, dans une relative distance à leur communauté et dans un certain oubli de leur action. Le temps est-il venu de réévaluer cette action comme celle d'autres religieuses de l'époque contemporaine qui se pensaient femmes et féministes ?

Bibliographie

AUBERT Marie-Josèphe, 1974, « La Religieuse et la femme moderne », thèse pour le doctorat des sciences humaines et religieuses, Université des Sciences humaines de Strasbourg.

—, *Les Religieuses sont-elles des femmes ?*, 1976, Paris, Le Centurion.

AZIZA Claude, 2007, « Libérez 'La Religieuse' », *L'Histoire*, 325.

- CAUSANS de Monique, 2000, *Sœur Jeanne d'Arc o.p., Jacqueline de Chevigny 1911-1993, ma sœur, sa famille, sa vie, son œuvre*, BRINCARD Henri, évêque du Puy-en-Velay (préface), Paris, Desclée De Brouwer.
- COLLECTIF, 1967, « Qu'attendent les jeunes filles de la vie religieuse ? », in R. HOSTIE (introd.), *La Communauté, relation de personnes*, Paris, Le Cerf (Bibliothèque d'études psycho-religieuses).
- DANYLEWICS Marta, 1988, *Profession religieuse : un choix pour les Québécoises, 1840-1920*, Paris, Le Boréal.
- DAVEZIES Robert, VANDERMEERSCH Françoise, GARAUDY Robert & Georges CASALIS, 1975, *L'Église interrogée*, Paris, Le Centurion.
- DUBESSET Mathilde & Geneviève DERMENDJIAN (dir.), 2002, *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, 15 « Chrétiennes ».
- DUMONT Micheline, 1990, « Une perspective féministe dans l'histoire des congrégations de femmes ? », *Études d'histoire religieuse*, SHEC, 57, p. 29-35.
- FOUILLOUX Étienne, 1998, *Une Église en quête de liberté, la pensée catholique entre modernisme et Vatican II, 1914-1962*, Paris, Desclée de Brouwer.
- FRANÇOISE (sœur), 1968, « Sœur Françoise nous raconte ses dialogues de Mai », *Information catholique internationale*, 316, 15 juillet.
- GERHARDS Agnès (dir.), 1998, « clôture », *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard.
- GUYOT Claire, 2001, « De l'engagement au désenchantement (1945-1975) ? Jalons pour une histoire des intellectuelles catholiques », *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, 13, « Intellectuelles », p. 155-156.
- JEANNE D'ARC (sœur), 1952, *La Chasteté*, Paris, Cerf, coll. « Problèmes de la Religieuse d'aujourd'hui ».
- , 1954, *Formation doctrinale aujourd'hui*, Paris, Cerf, coll. « Problèmes de la Religieuse d'aujourd'hui ».
- , 1964, *La Religieuse dans l'Église et le monde actuel*, Paris, Le Cerf.
- , 1970, *J'attends la résurrection*, Paris, Le Cerf.
- JUTEAU Danielle & Nicole LAURIN, *Un Métier, une vocation. Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997.
- JUTEAU Danielle, LAURIN Nicole & Lorraine DUCHESNE, 1999, *A la recherche d'un monde oublié : les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour.
- LANGLOIS Claude, 1984, *Catholicisme au féminin. Les Congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, Le Cerf.

- LAURENTIN Emmanuel, 2006, « Une histoire de la censure », France Culture, « La Fabrique de l'histoire », 7 avril.
- MARIE-EDMOND (sœur), *Religieuse pourquoi ?*, Marie-Sophie (sœur) (collab.), 1965, Grenoble, Fayard.
- , 1967, « Commentaire et perspectives des paragraphes n°8 et n°12 », in *L'Adaptation et la rénovation de la vie religieuse, Décret Perfectae Caritatis, Commentaire, présentation et histoire*, Unam Sanctam, Paris, le Cerf, p. 257-258.
- PELLETIER Denis, 2002, *La Crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot & Rivages.
- ROUSSEAU Sabine, 2002, *La Colombe et le napalm : des chrétiens français engagés contre les guerres d'Indochine et du Viêt-Nam, 1945-1975*, Paris, CNRS Éditions.
- SCHIL Françoise (sœur), GILLET Aneth (sœur), LACOARRET Cécile (sœur), ANTWERPEN van Danièle (sœur), 2005, *22 septembre 1955 - 22 septembre 2005 : la CSM, 50 ans au service de la vie religieuse*, Paris, CSM.
- SEVEGRAND Martine, 1995, *Les Enfants du Bon-Dieu. Les catholiques français et la procréation au XX^e*, Paris, Albin Michel.
- TALIN Kristoff, 2002, « Quand les sociologues s'intéressent aux religieuses : regards croisés sur les situations nord-américaines et françaises », *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, 15, « Chrétiennes », p. 159-172.
- TUINANGA Marlène, *Les Religieuses*, Paris, B. Grasset, 1969.
- VANDERMEERSCH Françoise, 1976, *La Vie en face*, Paris, Stock.